



Climat



Nature



Solidarité



Bien-être



Eco-
responsable



Rapport DÉVELOPPEMENT DURABLE

2014-2015

Sommaire



Préambule	4
------------------------	---

Plan climat énergie territorial du Conseil Départemental de l'Aveyron	5
--	---

Lutte contre le changement climatique

Des pratiques moins émissives pour les activités routières : fauchage raisonné.....	8
Le schéma départemental des transports.....	9

Au Conseil Départemental

• Les déplacements des agents.....	10
• L'amélioration des performances énergétiques du patrimoine bâti et l'accessibilité des locaux.....	11
• Les énergies renouvelables dans le patrimoine départemental.....	14

Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

Le soutien des filières et produits innovants dans les activités des routes.....	18
La reconquête d'espaces en déprise / réhabilitation de terrasses de vignes.....	23
Poursuite de la mise en valeur et de la préservation d'Espaces Naturels Sensibles dans le département.....	24
La prévention et la gestion des déchets non dangereux.....	25
Une démarche d'archivage raisonné et une consultation dématérialisée des documents d'archives.....	27
La préservation de la ressource en eau Le concours départemental du fleurissement : dans une perspective de développement durable.....	29

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

La dématérialisation de la gestion et du paiement des prestations d'aide sociale.....	32
Les Trophées de la solidarité : valoriser les engagements solidaires des Aveyronnais.....	34
L'accompagnement des personnes en insertion sociale ou professionnelle.....	36
Le Programme d'Intérêt Général labellisé « Habiter mieux » pour la rénovation de logements.....	38

Epanouissement des êtres humains et qualité de vie

L'Attractivité des territoires à travers les services à la population.....	42
Le développement durable au cœur des manifestations sportives proposées aux jeunes aveyronnais.....	44
Sensibilisation des acteurs sportifs et culturels à l'organisation de manifestations éco-responsables.....	45
Un accès facilité à l'art et à la culture pour les jeunes aveyronnais.....	46
Des actions de médiation culturelle pour appréhender le patrimoine aveyronnais.....	47
Du Ségala au Larzac : des opérations majeures pour la connaissance et la valorisation du patrimoine archéologique aveyronnais.....	48

Au Conseil Départemental

• Des conditions de travail des agents de la collectivité améliorées.....	50
• La formation du personnel départemental.....	51

Dynamique et développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Le groupement d'entreprises locales des Grands Causses.....	54
---	----

Au Conseil Départemental

• Une politique d'achats écoresponsables.....	58
---	----

Synthèse des différentes actions par finalité	58
--	----



Edito



Le développement durable n'est pas que l'affaire des autres.

Il concerne chacun d'entre nous et l'Aveyron collectivement. Le Conseil Départemental en est un acteur engagé.

C'est l'avenir de nos territoires que nous avons pour mission de construire ensemble, en prenant en compte les exigences environnementales, les solidarités et la nécessité d'un développement à hauteur d'hommes.

Jean-Claude LUCHE

Sénateur de l'Aveyron

Président du Conseil Départemental

Préambule



Comme chaque année depuis 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent produire, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur leurs politiques et sur leurs activités internes qui présente leur contribution au développement durable.

Ce rapport met en avant les actions significatives en termes de développement durable conduites en 2014 et 2015 autour des cinq finalités identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux :

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Epanouissement des êtres humains et qualité de vie
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Au préalable, un point d'étape est présenté sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des compétences de la collectivité en 2014, par rapport à l'année de référence 2011.

Le Conseil Départemental souhaite, par le présent rapport, réaffirmer son engagement en faveur du développement durable.

Ce rapport met l'accent sur la dimension stratégique de notre projet territorial de développement durable : il fait ressortir les politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire qui participent à la construction du Département de l'Aveyron durable. Dans un souci d'exemplarité, ce rapport synthétise les engagements de la collectivité territoriale en s'appuyant sur la transversalité des services, conduisant à une amélioration continue de nos activités et de nos pratiques au regard du développement durable.

PCET

2013-2017

**PLAN CLIMAT
ÉNERGIE TERRITORIAL**
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'AVEYRON

AVEYRON
CONSEIL GÉNÉRAL

aveyron.fr

- Le rapport sur la situation en matière de développement durable présente notamment le bilan des actions engagées dans le cadre du PCET au cours de la période 2014 - 2015.

AVEYRON
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**SYNTHÈSE DU BILAN DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE**

**«Patrimoine et services»
du Conseil général de l'Aveyron 2011**

aveyron.fr



Le tableau ci-dessous présente la répartition du BEGES par poste d'émissions liées aux activités et compétences du Conseil Départemental :

Comparateur	Evolution entre 2011 et 2014	
	Tonnes de CO2e	% t CO2e
Energie bâtiments (CD+collèges+DSP)	-400,08	-8,5%
Activités routes	448,98	19,7%
Intrants (papier, petites fournitures, repas)	-35,96	-16,3%
Transports scolaires et lignes régulières	208,66	3,4%
Déplacements professionnels et domicile/travail	-650,16	-13,9%
Déchets (hors déchets de bureau)	8,04	7,8%
Immobilisations (flotte, patrimoine, informatique)	17,24	0,5%
TOTAL	-403,27	-1,9%

Ainsi l'analyse des données d'émissions entre 2011 et 2014 indique que globalement les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 2%.

On constate une baisse de 8,5% des **énergies des bâtiments** départementaux et des collèges. Cette baisse est liée à la diminution de 25 % des consommations d'énergie dans les collèges entre 2011 et 2014.

Les **activités des routes** concernent les opérations de fauchages, élagages et viabilité hivernale réalisées en régie et sous traitées ainsi que les autres activités (terrassment, PATA, curage,..) liées à la consommation des poids lourds et engins de la flotte départementale. Les émissions de gaz à effet de serre pour ce poste ont augmenté entre 2011 et 2014 de 19,7 %, compte tenu notamment des aléas météo, des précipitations hivernales et de la réduction des produits phytosanitaires.

La diminution est plus importante dans le poste d'**intrants** (achat de fournitures, cartouches, toners, papier, denrées alimentaires des repas dans les collèges publics et le foyer départemental), avec une baisse de 16,3 % entre 2011 et 2014. On note toutefois une augmentation de 15% des émissions liées à l'achat de papier A3-A4 entre 2011 et 2014.

Le poste des **transports** scolaires et des lignes interurbaines a peu évolué. Il est à mettre en relation avec une baisse de la fréquentation des lignes scolaires, compte tenu de la fin de la gratuité en 2014. Le nouveau schéma départemental des transports interurbains mis en place en 2013, a instauré une tarification unique incitative ainsi qu'un cadencement plus adapté aux horaires professionnels. Ainsi la fréquentation des transports interurbains a augmenté de plus de 21 % entre 2011 et 2014.

Au total les émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements professionnels des agents et des élus, et entre le domicile et le travail des agents ont diminué de près de 14%.

A noter que la consommation de la flotte départementale des véhicules légers a diminué de plus de 5%, alors que le nombre de kilomètre n'a baissé que de 1%.

Une enquête réalisée auprès des agents de la collectivité a permis de mesurer l'évolution des déplacements entre le domicile et le travail des agents. 60% des agents sollicités ont répondu.

Entre 2012 et 2014, on constate une baisse de l'utilisation de la voiture personnelle et une augmentation de la pratique du covoiturage.

La distance moyenne et quotidienne d'un agent est de 34 km (35 km en 2012), intégrant le trajet aller et retour entre le domicile et le travail et la pause déjeuner.

Les émissions des **déchets** ont augmenté de près de 8%, principalement liées à l'augmentation du nombre de repas dans les collèges compte tenu de l'augmentation des effectifs. A noter toutefois que les données sont partielles car elles n'intègrent pas les déchets de bureau.

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux immobilisations ont peu évolué entre 2011 et 2014. Les **immobilisations** comptabilisent les émissions liées à la flotte départementale (véhicules légers et engins), aux m² du patrimoine départemental et aux équipements informatiques.



Climat



Nature



Solidarité



Bien-être



**Eco-
responsable**

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fauchage raisonné

- Hauteur de coupe à 10 cm :

- Débroussaillage bisannuel :**

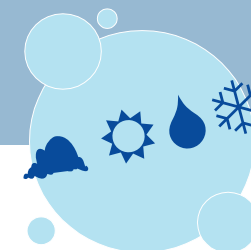
- Lutte contre la prolifération des plantes invasives :

A white and orange tractor with a front loader is driving on a road. The tractor has a yellow warning sign on top and red and white chevron markings on the front and sides. The background shows a green landscape with rolling hills and a clear sky.





LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le schéma départemental des transports

Le nouveau schéma départemental des transports Mobi 12 est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2013. La mesure phare du dispositif réside dans la création d'une tarification unique au prix de 3 €. Elle concerne les 18 lignes régulières de la compétence du Conseil Départemental (c'est-à-dire les liaisons internes au département). La fréquentation est passée de 36 700 voyages en 2013 à 54 800 en 2014 (augmentation de près de 50 %). De plus l'ensemble des services scolaires est ouvert au public et cela a généré 3 000 voyages en 2014.

Cadencement sur les trajets domicile-travail

La refonte du schéma de transport du Conseil Départemental s'est construite à partir d'une enquête auprès des Aveyronnais et des maires et d'une étude menée par un cabinet spécialisé sur le réseau départemental.

Deux priorités sont apparues : le besoin d'une tarification attractive et l'importance des déplacements à l'intérieur du département, en particulier les liaisons domicile-travail. Ainsi un cadencement plus adapté aux horaires professionnels est proposé sur les 4 lignes principales.

Une gamme tarifaire adaptée

Sur ces bases, le Conseil Départemental a décidé de mettre en place une tarification unique pour tous les trajets effectués sur les lignes régulières départementales au prix de 3 €.

La gamme tarifaire est adaptée aux besoins de chacun, avec un tarif solidarité pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA (0,50 € le trajet), le carnet de 10 trajets à 20 €, l'abonnement mensuel à 60 € pour un nombre de trajets illimité...



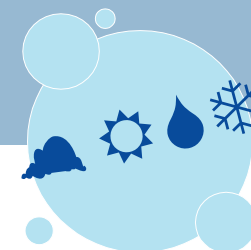
Mobi12 : nouveau nom du réseau

Les autocars sont marqués du nouveau nom du réseau Mobi12 avec sa charte graphique. Tous les arrêts ont été équipés de poteaux d'arrêts. Un site internet dédié aux transports apporte toute information aux usagers : mobi12.fr.

Aires de covoiturage :

Suite à l'adoption du schéma départemental des aires de covoiturage en 2014 qui prévoit l'aménagement de 82 aires, le Conseil Départemental a réalisé en bordure de réseau principal, 15 aires en 2014 ; 10 autres aires seront opérationnelles d'ici la fin de l'année 2015. Le programme se poursuit en 2016. Pour les aires situées sur les axes desservis par une ligne Mobi 12, un arrêt autocar a été aménagé.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE au Conseil Départemental



Les déplacements des agents

La récente loi sur la transition énergétique impose, à partir de 2017, qu'au moins 20% du renouvellement du parc de véhicules légers soit à faible émission en carbone. Pour le Conseil Départemental, cela représentera l'acquisition de 3 à 5 véhicules chaque année, satisfaisant au futur décret qui précisera le type de véhicules éligibles.

Le 1^{er} véhicule électrique acquis en 2013 par le Conseil Départemental a fait l'objet d'un suivi de nombreux paramètres qui permettra, lors de l'acquisition future des véhicules répondant à la loi sur la transition énergétique, une attribution aux services qui en feront un usage optimal.

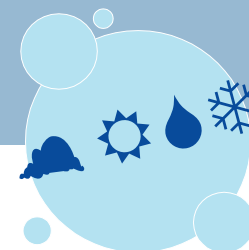
En 2014, l'effort financier pour moderniser la flotte s'est poursuivi avec notamment un mandatement exceptionnel pour le renouvellement des poids lourds et engins, ce qui se traduit par une périodicité de renouvellement intéressante et des taux de rejet de polluants moindres (respect nouvelles normes Euro pour tous les véhicules neufs).

D'autres actions permettent par ailleurs de limiter l'impact des déplacements des agents :

- Sensibilisation des agents à l'écoconduite
- Depuis 2011, 139 agents ont suivi une formation à l'écoconduite. Ces formations ont permis notamment la baisse de la consommation des véhicules de la flotte départementale qui a diminué de 5,30 %.
- Perspectives : ces formations à l'écoconduite seront organisées chaque année
- Limiter les déplacements des agents et encourager les déplacements doux
- En 2014 des réunions d'information organisées en interne sur les écogestes à adopter au bureau ont permis de sensibiliser les agents à l'utilisation des modes de déplacements durables (transports en commun, covoiturage, marche à pied,...) ainsi qu'aux moyens technologiques pour éviter les déplacements.

Perspectives : le covoiturage des agents sera encouragé et une expérimentation sera menée au Pôle des solidarités départementales sur l'espace numérique de travail, afin de limiter les déplacements.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE au Conseil Départemental



L'amélioration des performances énergétiques du patrimoine bâti

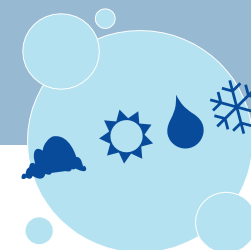
Depuis 2012, le Conseil Départemental a lancé l'analyse énergétique de bâtiment via notamment la réalisation de Diagnostic de performance énergétique (DPE) de l'ensemble du patrimoine départemental et des collèges. Les bâtiments les plus significatifs ont également fait l'objet d'un audit énergétique plus approfondi présentant notamment des préconisations d'amélioration du bâti.

Cette première phase de diagnostic a été finalisée en septembre 2013. Les services de la Direction du Patrimoine départemental et des collèges ont alors étudié la faisabilité technico-financière des actions pour les hiérarchiser.

En 2014 et 2015, les travaux ci-dessous ont été réalisés :

- Collège d'ONET LE CHATEAU : réhabilitation avec isolation thermique par l'extérieur, isolation toiture et vide sanitaire - remplacement production et distribution chaleur
- Collège de RIGNAC : isolation des combles
- Collège de RODEZ FABRE : isolation des combles
- Collège d'ESPALION : remplacement de menuiseries extérieures
- Immeuble 33 avenue Victor Hugo à Rodez : remplacement de la production de chaleur
- MDPH rue François Mazenq à Rodez : Isolation sous couverture
- Centre Administratif Foch à Rodez : Isolation du garage
- Centre d'Exploitation Millau : Remplacement menuiseries extérieures et isolation des combles
- Musée du Montrozier : Installation de robinets thermostatiques
- Centre Administratif Paraire à Rodez : Isolation toitures terrasses

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE au Conseil Départemental



Par ailleurs, afin de réduire encore les consommations énergétiques du patrimoine départemental, les opérations de rénovation et de réhabilitation de locaux font l'objet d'une attention particulière dans le choix du matériel et/ou du procédé. En effet, pour exemple, en matière d'éclairage de locaux :

- Des luminaires à lampes basse consommation sont installés dans la mesure où leur emploi est techniquement possible : locaux à éclairage « permanent »



- Des « gestionnaires » d'éclairage (détecteurs de présence, programmeurs) sont mis en place pour adapter l'éclairage des locaux à usage « non permanent » en fonction de l'occupation mais aussi en fonction de l'éclairage naturel
- L'utilisation des nouvelles technologies d'éclairage (par exemple lampes LED) est expérimentée afin de vérifier les données constructeurs pour éventuellement proposer leur mise en œuvre

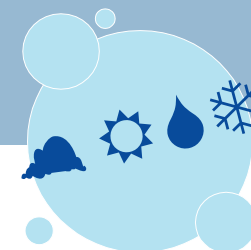
Enfin, une campagne interne de sensibilisation aux économies d'énergie a été mise en place en 2014. 230 agents ont été sensibilisés aux cours de réunions présentant les écogestes à réaliser au bureau comme à la maison. Un guide des écogestes a été réalisé et publié en interne.

Les opérations d'économies d'énergies financées par le Conseil Départemental sont éligibles aux certificats d'économies d'énergie (CEE). Les dossiers ont été déposés en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'électricité du département de l'Aveyron (SIEDA). Depuis 2012, 21 697 609 kwhcumac ont été déposés à la vente, soit une valorisation financière estimée à 75 000 €.

L'accessibilité des locaux

Sur la base du diagnostic accessibilité du patrimoine départemental réalisé en 2012, le programme de mise en accessibilité des locaux a été poursuivi en 2014 et 2015 par la réalisation des opérations ci-après :

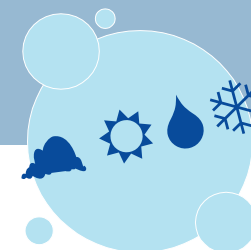
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE au Conseil Départemental



- Collège de BARAQUEVILLE : Accessibilité des bâtiments préfabriqués
- Collège de CAPDENAC : Mise en place d'un contrôle d'accès sur portail extérieur (avec traitement accessibilité)
- Collège de DECAZEVILLE : Aménagement de l'entrée du Collège avec traitement de l'accessibilité
- Collège de MARCILLAC : Aménagement de l'arrêt de bus avec parking accessible
- Collège de MILLAU : Aménagement du parking avec traitement de l'accessibilité
- Collège d'ONET LE CHATEAU : réhabilitation avec traitement de l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments
- Collège de REQUISTA : Aménagement du parking avec traitement de l'accessibilité
- Collège de RIGNAC : Mise en place d'un contrôle d'accès sur portail extérieur (avec traitement accessibilité)
- Centre Administratif Paraire à Rodez : Traitement de l'accessibilité des accès aux bâtiments (mains courantes escaliers, bandes d'éveil à la vigilance)
- Hôtel du Département à Rodez : Aménagement du passage Court comtal avec traitement de l'accessibilité et remplacement des tapis d'entrée
- CMS Rodez : Mise en conformité des sanitaires et bande d'éveil à la vigilance des cloisons vitrées
- CMS DECAZEVILLE : Mise en conformité des sanitaires, main courantes escalier extérieur et signalétique
- CMS ESPALION : Traitement de l'accessibilité du hall d'entrée et circulations (bande d'éveil à la vigilance, signalétique et bandes podotactiles)
- Musée de Montrozier : Traitement de l'accessibilité de la cour d'animation
- Centre Culturel des Archives Départementales : Mise en conformité des sanitaires ouverts au public

A noter que, dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public (loi du 11 février 2005), une mise à jour du diagnostic accessibilité a été réalisée durant l'été 2015 et l'Agenda d'Accessibilité Programmé (« AdAP ») du patrimoine départemental a été déposé auprès des services de l'Etat afin de poursuivre la mise en accessibilité selon un calendrier de travaux s'étalant sur 9 ans.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE au Conseil Départemental



Les énergies renouvelables dans le patrimoine départemental

Lors d'une opération de rénovation du système de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire, l'utilisation éventuelle des énergies renouvelables est systématiquement étudiée.

L'énergie photovoltaïque

Une étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'équipement photovoltaïque sur les bâtiments du Conseil Départemental a été réalisée en 2013. Le Centre d'exploitation de Villefranche-de-Rouergue, dans ce cadre, a été équipé de 238 m² de panneaux photovoltaïques ; l'installation est en service depuis octobre 2015. La puissance installée est de 30 KW et l'énergie produite, selon la simulation, sera de 43,75 MWh par an. Neuf sites supplémentaires ont été ciblés et une étude va être lancée pour éventuellement les équiper.

Les réseaux de chaleur

Le Conseil Départemental de l'Aveyron est gestionnaire du réseau de chaleur Sarrus (faisant l'objet d'une étude de faisabilité d'extension) et deux de ses collègues (Collèges de Cransac et Decazeville) sont raccordés à un réseau de chaleur communal. Par ailleurs, le Conseil Départemental participe aux études préliminaires de 8 projets de réseaux portés par des communes ou communautés de communes.



Le bois énergie

Trois sites sont déjà équipés et chauffés grâce au bois énergie (Centre Technique Départemental à Flavin, Collèges de Pont-de-Salars et Réquista) ainsi que le réseau de chaleur Sarrus à Rodez.



Le marché pour la production de plaquettes de chauffage issues de l'élagage des routes départementales et alimentant la chaudière bois du centre technique départemental à Flavin et la chaufferie du réseau de chaleur Sarrus à Rodez sera reconduit en 2015. Le volume valorisé ainsi (1000m3 environ par hiver) restera le même mais les prescriptions techniques exigées pour l'élaboration des plaquettes seront précisées afin d'obtenir un meilleur combustible et limiter les contraintes générées pour le fonctionnement et l'entretien des chaudières.

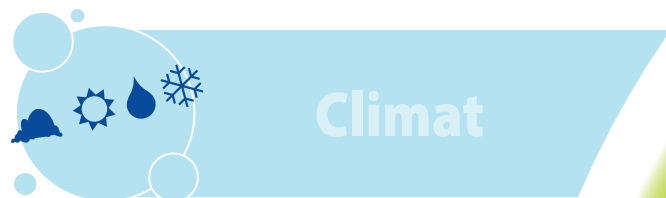
D'autres pistes de valorisation sont en cours d'étude, elles concerneraient des projets externes au Conseil Départemental (partenariat). Egalement, des agriculteurs peuvent valoriser de gros volumes sur leurs exploitations lorsque leurs besoins coïncident avec un chantier d'élitage du Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental accompagne les projets collectifs ou mutualisés de développement du bois énergie dans la production et la consommation territoriale :

- à travers l'appui au Parc naturel régional des grands causses (PNRGC), à l'association Aveyron Energie Bois et au futur Parc naturel régional de l'Aubrac pour la structuration de la filière bois énergie en Aveyron,
- en valorisant les compétences internes du Conseil Départemental par le développement de l'ingénierie territoriale en appui aux partenaires.

Un partenariat multiple et régulier est engagé par le Conseil Départemental dans le cadre du programme un Territoire, un projet, une enveloppe (TPE), avec la Chambre d'Agriculture, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), la Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FDCUMA) et les deux Chartes forestière de territoire des Parcs naturels régionaux Aubrac et Grands causses (réunions de travail, journées de sensibilisation, ...).





Climat



Nature



Solidarité



Bien-être



Eco-responsable

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Le soutien des filières et produits innovants dans le cadre des activités des routes

L'utilisation de techniques et de matériaux permettant de limiter les distances de transport ou l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement se poursuit aussi bien dans les opérations de sauvegarde, modernisation que d'exploitation.

L'utilisation de ces techniques ou matériaux dépendent des chantiers programmés. Pour le programme de travaux 2014, auront notamment été mis en œuvre :

Sur les chantiers de modernisation : 15 500 m³ de déblai ont pu être réutilisés soit par concassage (4 000 m³) soit par traitement à la chaux (11 500 m³) limitant le transport et l'enfouissement de ces déblais ainsi que le transport de nouveaux matériaux. Sur ces mêmes chantiers, 52 700 m³ de merlons paysagers ont été aménagés. Des mesures compensatoires ont également été mises en œuvre pour la protection :

- des amphibiens : pose de filet, création d'une mare, pêche de sauvegarde,
- des chiroptères et autres espèces protégées : recherche des espèces avant abattage des arbres.

Sur les chantiers de sauvegarde :

L'emploi des techniques à froid moins consommatrices d'énergie, est largement répandu sur les réseaux C, D et E.

Techniques à froid		Tonnes	Kilomètres traités
Réseaux C, D et E	2013	37 400	240
	2014	16 700	273

Pour les réseaux A et B, en raison de l'importance du trafic, l'emploi de matériaux plus résistants est nécessaire et oblige à l'emploi de techniques à chaud. Toutefois, depuis 2013, le Conseil Départemental prévoit la mise en place de bitumes « tièdes » pour les couches de base (110°C au lieu de 140°C pour un enrobé à chaud). Cette baisse de température permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques liées à la fabrication des enrobés (environ moins 20%). Elle permet également d'améliorer les conditions de mise en œuvre (disparition des fumées, sécurité du personnel d'application).

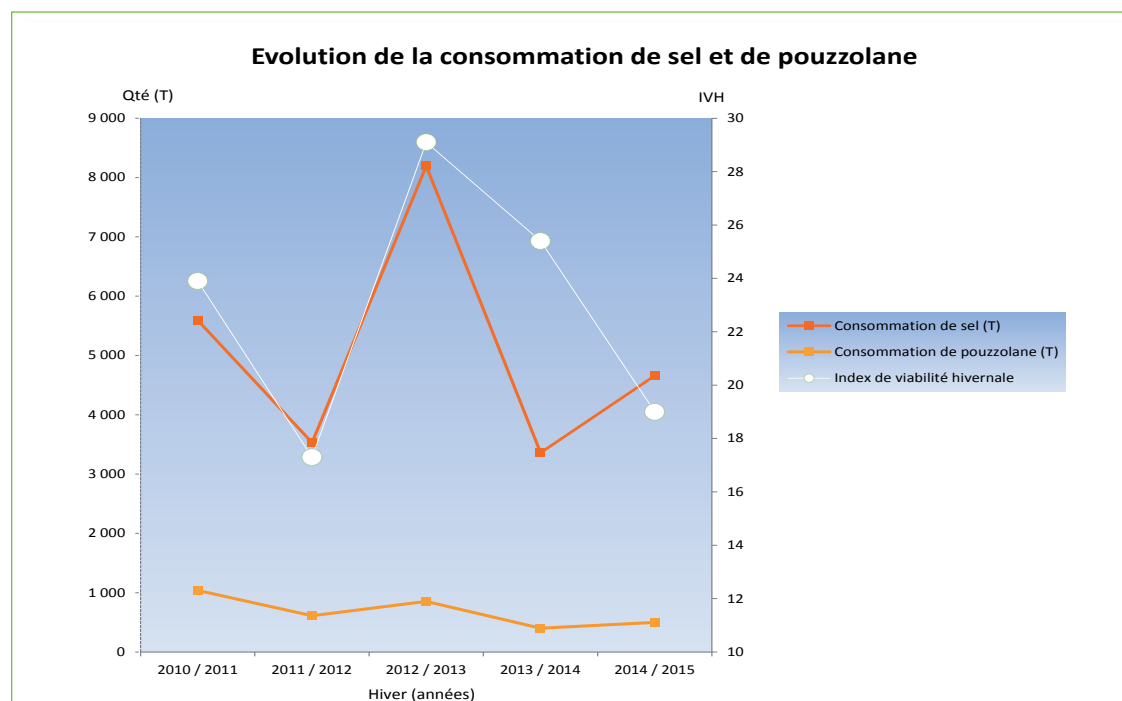
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Techniques à chaud		Tonnes	Dont « tièdes »	Kilomètres
Réseaux A et B	2014	39 100	17 200 T	65

En exploitation : différents matériaux sont nécessaires à l'entretien des routes départementales.

- **Pour la viabilité hivernale :** la consommation de sel dépend directement de la rigueur de l'hiver, toutefois la pouzzolane, roche volcanique friable, peut se substituer au sel sur les portions de route moins fréquentées (la pouzzolane n'ôte pas le verglas mais permet une certaine adhérence du véhicule).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



- **Pour l'entretien des espaces verts et accotements enherbés :** En 2014, le Conseil Départemental a acquis une faucheuse mécanique sous glissières afin de supprimer le traitement chimique des glissières de sécurité du réseau principal, en complément du débroussaillage manuel confié depuis 2010 à des entreprises et associations d'insertion sur le réseau secondaire (près de 6 000 km de routes départementales au total).



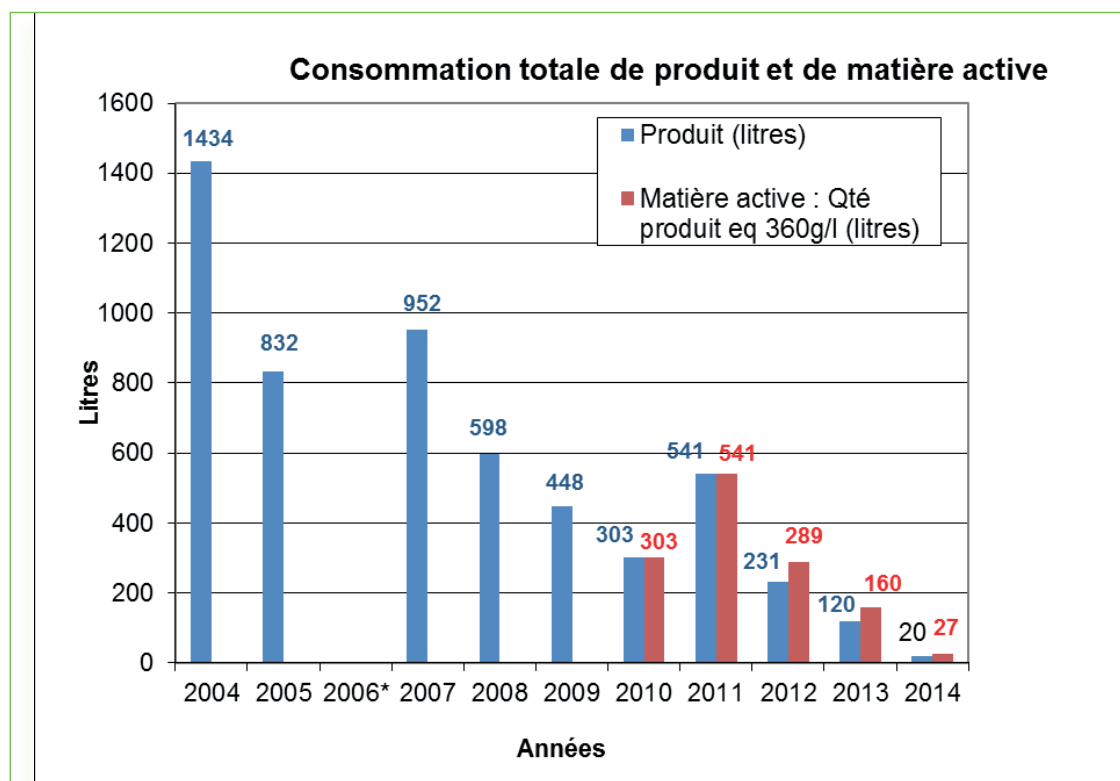
Fauchage mécanique sous glissière

Ainsi en 2014, 20 litres de produits phytopharmaceutiques ont été répandus à l'échelle des 6 000 km. Il ne reste maintenant plus que quelques points singuliers du réseau comme certains aménagements urbains (ilots, bordures...), certains ouvrages (murs, murets, parapets ...) ou zones qui ne peuvent être traités mécaniquement.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Avec un potentiel de surface totale des abords routiers du réseau départemental estimé à près d'un million de m² (100 ha), **la consommation de produits phytosanitaires a diminué de 98%** pour passer de 1 450 litres en 2004 à 20 litres en 2014 (27 litres en quantité équivalente de principe actif).



Le plan Ecophyto de 2008 (réduction de moitié de l'utilisation globale de produits phytopharmaceutiques d'ici 2018) est largement respecté et l'atteinte des objectifs de la loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, renforcée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (suppression de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les personnes publiques à compter du 1^{er} janvier 2017 sauf dans les zones difficiles d'accès) est en bonne voie.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Autres informations

Débroussaillage bisannuel

Lorsque la pousse des végétaux est très lente (selon le type de végétation, de sol, l'altitude...), certaines sections ne sont débroussaillées que tous les 2 ans. **L'objectif de traiter 700 km en moins tous les 2 ans est atteint** (campagne 2013/2014 : 372 km, campagne 2014/2015 : 490 km non traités).

Insertion

Quelques prestations d'entretien, notamment de débroussaillage manuel, sont effectuées par des entreprises ou des associations d'insertion. En 2014, ce sont 30 chantiers (correspondant à 32 marchés) qui ont fait appel à ce type de main d'œuvre pour un total de **5 170 heures de travail**.

Des petits chantiers de plantation peuvent également être confiés aux associations et entreprises d'insertion, en 2014, cela a concerné 3 chantiers :

- RD 911, les Asquiès, plantations réalisées par VIF12
- RD 993, plantations du giratoire de Tiergue réalisé par l'E.S.A.T. de Belmont
- RD 992, route d'Issis – rond-point des Cazalous réalisés par E.S.A.T. les Charmettes

Utilisation de gravillons basaltiques

Un long travail de recherche et de tests a été mené par les services de la Direction des Routes visant l'utilisation des gravillons basaltiques sur les chaussées à faible trafic. Le procédé proposé par le Conseil Départemental de l'Aveyron a obtenu une certification de l'IDRRIM (Institut des routes des rues et des infrastructures pour la mobilité) en novembre 2011 et permet l'approvisionnement des chantiers de l'Est du département par 3 carrières aveyronnaises limitant les distances et le coût de transport depuis la carrière vers les chantiers et contribuant ainsi à une diminution significative des GES émis par l'entretien du réseau routier, de l'ordre de 100 t de CO2/an.

Un guide technique départemental précise les conditions de mise en œuvre des gravillons basaltiques sur le département de l'Aveyron en remplacement des autres matériaux normés ; chaque nouveau gisement doit faire l'objet d'une évaluation des caractéristiques de surface.



La reconquête d'espaces en déprise / réhabilitation de terrasses de vignes

A ce jour, la filière viticole du Département est un ensemble de cinq vignobles sous signe officiel de qualité, quatre sont en AOP –côtes de Millau, Entraygues Le Fel, Estaing et Marcillac, et un en IGP –vins de pays de l'Aveyron. Ce vignoble compte 300 ha de vignes sur des coteaux, un chiffre d'affaires de 5 m€ pour 1.3 millions de bouteilles, et fait travailler 60 à 70 personnes.

55% de la surface des vignobles aveyronnais est caractérisée par des vignes en terrasses de montagne. L'évolution des pratiques agricoles, notamment la mécanisation, a rendu la culture en terrasses obsolète. Ainsi le paysage en terrasses, malgré la reconnaissance iconographique dont il est l'objet, se dégrade faute d'entretien. Malgré cela, les terrasses conservent une identité très forte et une reconnaissance dans la mémoire collective conférant une image fascinante à ces paysages. Image d'ailleurs fortement utilisée à des fins touristiques et commerciales. Les viticulteurs aveyronnais en ont bien conscience et sont motivés pour revaloriser ces paysages de terrasses.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le Conseil Départemental a décidé d'accompagner en 2014, dans le cadre de l'opération TPE sur le Nord Aveyron (« un Territoire, un Projet, une Enveloppe ») 3 viticulteurs installés à Coubisou, le Fel et Sébrazac qui ont réalisé des travaux d'aménagement de terrasses pour replanter de la vigne, sur une superficie totale de 3.36 ha.

Ce programme d'accompagnement dans la réalisation de travaux de préparation de terrasses et d'accès à ces parcelles va se poursuivre en 2015.



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Poursuite de la mise en valeur et de la préservation d'Espaces Naturels Sensibles dans le département

Au cours de l'année 2014, le site de la presqu'île de Laussac est venu intégrer le réseau des Espaces Naturels Sensibles ouverts au public, qui compte à ce jour 19 sites répartis sur l'ensemble du territoire (Grande prairie d'Aubrac, Conservatoire du Châtaignier, Réserve de chasse du Causse Comtal, Canyon de Bozouls, Site de Rodelle, Lande de Mayrinhac, Presqu'île de Laussac, Rajal del Gorps, Gorges du Trévezet, Lande de la Borie, Marais de Montaris, Tourbière des Rauzes, Site de Peyrebrune, Basse Vallée du Viaur, Plateau du Guilhaumard, Puech de Flauzins, Rougiers de Montlaur, Roquesaltes et Bois de Linars.



En même temps que l'intégration de nouveaux sites en 2015 et 2016 (Cirque de Tournemire et Zone Humide de Maymac), la valorisation de ce réseau semble une orientation importante pour les années à venir dans l'optique de mieux faire connaître les richesses patrimoniales de ces milieux naturels remarquables.

Dans cette optique, l'Assemblée Départementale a validée en 2015 le lancement d'une application mobile gratuite permettant au grand public de parcourir de façon interactive ces ENS.



La prévention et la gestion des déchets non dangereux

Le Conseil Départemental a la responsabilité de l'animation et du suivi du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux qui fixe un objectif sur cinq ans de réduction de 7 % des déchets ménagers.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental accompagne les acteurs du territoire pour atteindre cet objectif et s'efforce d'être exemplaire à travers ses propres actions. A ce titre, il a souhaité s'engager dans une opération de sensibilisation à la réduction des déchets auprès des jeunes collégiens.

Le Conseil Départemental de l'Aveyron engagé dans la prévention des déchets

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un enjeu majeur qui impacte tant les aspects économiques et sociaux qu'environnementaux. En effet, en moyenne un aveyronnais jette 19 kg de déchets alimentaires chaque année, dont 4 kg de produits non consommés encore emballés. Ces déchets représentent en France en moyenne près de 400 € pour une famille de quatre personnes.

Un premier travail a été réalisé en 2013 par le Conseil général des jeunes avec une opération de pesée dans un collège et la réalisation d'une œuvre artistique. Ce travail de sensibilisation s'est poursuivi en 2014 auprès des collèges Jean BOUDOU à Naucelle et Louis DENAYROUZE à Espalion avec la mise en place d'un gâchimètre permettant de mesurer la quantité de pain jeté non consommé et de sensibiliser les collégiens à ce déchet. Le pain a été récolté par une association d'insertion qui le transforme en aliment pour animaux.

Parallèlement, à la suite de l'audit réalisé en 2013 sur les services de restauration au sein des collèges, le Conseil Départemental travaille à l'optimisation de ces services : gestion des denrées, qualité des repas, organisation du service,...

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Zoom sur l'année 2014 - 2015



Dans la continuité de ces actions et afin de sensibiliser les collégiens à la question du gaspillage pour réduire les déchets alimentaires, le Conseil Départemental a réalisé avec les élèves et professeurs des collèges de Naucelle et d'Espalion une exposition et une affiche. Il s'agissait d'amener les élèves à réfléchir sur le gaspillage alimentaire et sur les mesures qui peuvent être prises pour le réduire. Au total se sont plus de 40 élèves qui se sont mobilisés sur ce projet de janvier à avril 2015.

Gouvernance : Cette action de sensibilisation a été menée en partenariat avec les collèges de Naucelle et d'Espalion, le Syndicat Mixte Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) d'Espalion et a bénéficié du soutien financier de l'ADEME.



Perspectives :

L'exposition ainsi que le gâchimètre et l'œuvre artistique sont mis à la disposition des collèges aveyronnais tout au long de l'année scolaire 2015 - 2016.



Une démarche d'archivage raisonné et une consultation dématérialisée des documents d'archives

La direction des Archives départementales de l'Aveyron a vocation à conserver des documents dont les plus anciens appartiennent à la période du Moyen Âge central (XIe-XIIIe siècles). La consultation de ces documents bien souvent uniques a pour corollaire une importante demande de reproduction de la part du public, surtout quand celle-ci est facilitée par les techniques modernes non nuisibles pour les originaux (numérisation). Cette demande génère une consommation tant de produits chimiques (cartouches d'impression) que de papier.

De plus, les Archives départementales doivent recevoir et conserver des documents contemporains produits par les administrations œuvrant dans le ressort de l'Aveyron. Cependant, un archivage raisonné aboutit à ne conserver que les documents utiles, définis comme tels par les normes ministérielles, afin que chaque dossier soit traité avec la même méthodologie sur le territoire national. Cela permet également une meilleure gestion de l'espace de stockage. En conséquence, beaucoup d'éliminations de documents ont lieu régulièrement. Par exemple, en 2014, la direction des Archives a éliminé 40 tonnes de documents. Sur ce total, 17 tonnes ont pu être recyclées par sous-traitance avec l'entreprise retenue pour la collecte des papiers inutiles ou périmés ; les 23 tonnes restantes contenant des documents confidentiels ou personnels ont dû être incinérés, sous-traitées elles aussi avec une entreprise montpelliéraine.

Les Archives départementales sont, de par les volumes de papiers conservés et éliminés, très concernées par la gestion des déchets et la réduction de l'emploi du papier.

Perspectives : Les Archives départementales de l'Aveyron poursuivent leurs actions de dématérialisation de données publiques conservées en leur sein, avec une mise en ligne progressive de ces informations sur le site internet **archives.aveyron.fr**



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La préservation de la ressource en eau

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Conseil Départemental accompagne les collectivités et les aide à remplir leurs obligations et leurs responsabilités en matière de gestion et de préservation de la ressource en eau et de milieux aquatiques. Le Conseil Départemental agit ainsi auprès des communes rurales de façon à améliorer la gestion des eaux usées et des équipements d'assainissement. Il participe également à la reconquête et/ou à la préservation des rivières et des bassins versants à travers ses programmes d'aides et d'animation, et en limitant l'usage des phytosanitaires dans l'entretien des routes ou la dissémination d'espèces envahissantes comme la Renouée du Japon.

Gouvernance :

Pour mener à bien cette politique, le Conseil Départemental travaille en liaison étroite avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Région Midi-Pyrénées, l'Etat, les syndicats intercommunaux de gestion de rivière, la fédération de pêche, les communes rurales et groupements de communes, les bureaux d'études, les entreprises...



Zoom sur l'année 2014

Outre les formations relatives à l'utilisation de l'application MicroRiv développée par le Conseil Départemental, permettant l'élaboration et le suivi des Plans pluri-annuels de gestion de rivières auprès de l'ensemble des techniciens rivière du département, l'année 2014 a été marquée par les inondations dévastatrices dans le sud aveyron : après un épisode pluvieux les 16 et 17 septembre, une pluie cévenole représentant plus de 2,5 fois la pluviométrie mensuelle normale s'est abattue sur le bassin du Rance, de la Sorgue-Dourdou, du Cernon... les dégâts ont été très importants et la cellule Rivières et bassins versants s'est mobilisée pour aider les techniciens concernés à faire face aux demandes de travaux urgents sur les berges.



Perspectives :

Perspectives : Compte tenu des contraintes qui pèsent sur les collectivités, considérant l'évolution et la complexité de la réglementation, il est probable :

- qu'Aveyron Ingénierie soit plébiscité pour accompagner les collectivités dans leur réflexion,
- que la carte des structures locales porteuses de compétences liées à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques soit modifiée à court terme.



Le concours départemental du fleurissement : dans une perspective de développement durable

Le département compte
à ce jour
17 communes labellisées.

En 2014,
42 communes étaient inscrites
au concours départemental
dont 16 communes labellisées.

Le Conseil Départemental organise chaque année le concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie. Celui-ci a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable à l'attractivité des territoires, au bien être des habitants et à l'accueil des touristes.

Un atelier technique à Millau sur le thème de l'adaptation du fleurissement aux changements climatiques

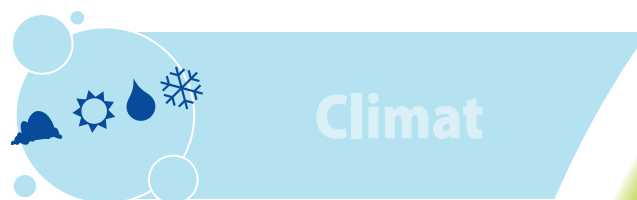
C'est dans ce cadre qu'a été organisé, mardi 9 juin 2015, l'atelier technique de Millau qui a été l'occasion de diffuser des informations aux acteurs locaux sur le thème de « l'adaptation du fleurissement aux changements climatiques ».

A cette journée étaient conviés les communes labellisées, les premiers prix des différentes catégories du Concours

Départemental ainsi que les membres du jury départemental. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette manifestation et ont pu apprécier la qualité des exposés présentés par les différents intervenants.

Cette réunion, suivie d'une découverte des réalisations millavoise guidée par Nicolas Lefèvre élu chargé de l'environnement et du développement durable à la mairie, a permis au président du jury du concours, le vice-président du Conseil Départemental Christophe Laborie, de rappeler que ce concours dépasse aujourd'hui le seul aspect esthétique. Il prend en compte une gestion plus environnementale dans une perspective de développement durable : gestion différenciée, réduction des produits phytosanitaires, économies d'eau, choix d'une palette végétale adaptée à l'évolution climatique.





COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE GENERATIONS

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS



Dématérialisation de la gestion et du paiement des prestations d'aide sociale

Dès 2011, le Conseil Départemental s'est engagé dans une démarche visant à moderniser la gestion et le paiement des prestations d'aide sociale attribuées en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles.

A l'issue des travaux préalables, la concrétisation de ce projet a débuté à partir de 2013 par la mise en place de deux dispositifs : la télégestion et le Chèque Emploi Service Universel (CESU) préfinancé dématérialisé appelé aussi e-CESU.

A partir de ces nouveaux outils le Conseil Départemental entre dans la dématérialisation de la gestion et du paiement des prestations. Cette nouvelle pratique apporte plusieurs évolutions d'optimisation :

Les prestations concernées par ces dispositifs :

Télégestion : aide humaine en service prestataire apportée par les Services d'aide à domicile dans le cadre de l'Allocation personnalisée autonomie (APA), la Prestation de compensation du handicap (PCH), l'Aide ménagère et les Techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF)

e-CESU : rémunérations à verser aux personnes salariées en emploi-direct (ou gré à gré) dans le cadre de l'APA et la PCH



- D'abord elle rend homogène les pratiques professionnelles par la diffusion et la mise en application de règles communes à tous les services d'aide à domicile intervenant auprès des bénéficiaires des prestations et par le paiement direct à ces services des interventions réalisées ;
- Ensuite elle organise et généralise la communication par la création d'un circuit d'information automatisé entre les services d'aide à domicile, les bénéficiaires et les services du Conseil Départemental, facilitant ainsi le suivi des plans d'aide accordés aux personnes.

Les installations de ces dispositifs sont suivies et accompagnées par les professionnels du Conseil Départemental. Ainsi, pour la télégestion, le travail s'effectue en lien avec les services d'aide à domicile. L'équipement qui leur est proposé est adapté à leur fonctionnement et compatible avec leurs moyens propres. Concernant le e-CESU, les bénéficiaires de prestations acceptant d'utiliser ce moyen de paiement dématérialisé sont assurés de recevoir l'accompagnement personnalisé utile à la bonne maîtrise du compte personnel qui leur est ouvert à cet effet.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Gouvernance :

Les mises en place des dispositifs départementaux de télégestion et de CESU préfinancés dématérialisés (e-CESU) sont réalisées dans le cadre d'un marché public ouvert par le Conseil Départemental. Les titulaires du marché sont les sociétés Apologic pour la télégestion et Chèque Domicile pour le CESU dématérialisé.

Un comité technique, constitué en 2011 lors du démarrage du projet, assure le suivi du déploiement des deux dispositifs. Toutes les compétences utiles sont mobilisées en matière de gestion et paiement des prestations d'aide sociale, de conseil juridique, de marchés publics, d'informatique, de communication, d'accompagnement social et de contrôle de gestion.

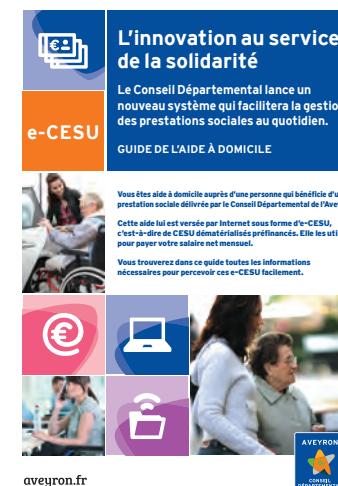
Un comité de pilotage réunissant les directions concernées au Conseil Départemental et un représentant élu détermine les orientations à suivre dans la mise en œuvre.

Perspectives :

La télégestion sera généralisée à toutes les prestations d'aide sociales : l'APA, la PCH, l'Aide ménagère et les TISF

Bilan après deux ans de démarrage à l'automne 2015 :

- plus de 89% des bénéficiaires APA recevant une aide humaine en service prestataire reçoivent des interventions télégérées
- 131 comptes e-CESU sont ouverts





Les Trophées de la solidarité : valoriser les engagements solidaires des Aveyronnais



« Un département, un engagement solidaire, une reconnaissance »

Chaque Aveyronnais de tout âge et de tout horizon peut contribuer de diverses manières à la création ou à la préservation du lien social sur notre territoire, en développant des initiatives solidaires.

Aussi, le Conseil Départemental entend reconnaître ces volontés individuelles ou collectives qui participent et enrichissent le maillage social de notre département. Par ces Trophées, le Conseil Départemental

souhaite valoriser les engagements des Aveyronnais en mettant à l'honneur les personnes, les associations, les entreprises et les établissements scolaires qui mènent, parfois dans l'ombre, des actions de solidarité en faveur des jeunes, personnes âgées, handicapées, isolées ou en situation précaire.

Les Trophées :

- Aveyronnais Solidaire
- Intergénérationnel
- Bien Vivre Ensemble
- Solidarité Internationale
- Sport et Solidarité
- Culture et Solidarité

Pour cette troisième édition, les trophées ont été remis aux lauréats le 15 juin 2015. Cette soirée a permis de souligner le travail discret mais efficace de tous ceux qui œuvrent pour que les Aveyronnais puissent mieux vivre ensemble, cette solidarité restant un atout incontestable du département.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Gouvernance :

Cet événement est organisé en partenariat avec le groupe EDF et la Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Un jury, placé sous la présidence du président du Conseil Départemental, sélectionne les lauréats.

Les principaux représentants des institutions et des associations œuvrant dans le domaine de la solidarité en sont membres : Restos du Cœur, Secours Catholique et Croix Rouge Française.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, EDF et trois conseillers généraux en font également partie.

Zoom sur l'édition 2015 :

- **39 dossiers ont été déposés** par 37 organismes
- **Environ 60 personnes ont assisté à la soirée de remise des Trophées**
- Les trophées ont été confectionnés par Monsieur Philippe TELLIER, tourneur sur bois à Millau Atelier du bois tourné.



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS



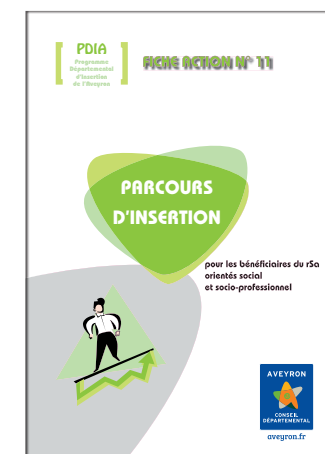
L'accompagnement des personnes en insertion sociale ou professionnelle

De part la loi du 1^{er} décembre 2008, le département est responsable du Revenu de Solidarité Active (RSA) et de la mise en œuvre des politiques d'insertion. Pour cela ont été adoptés un programme départemental d'insertion (PDI) en juin 2010 et un pacte territorial pour l'insertion (PTI) en décembre 2012.

Les bénéficiaires du RSA (brsa) sont soumis aux droits et devoirs (4 124 personnes au 31 décembre 2014) bénéficient d'un accompagnement adapté dans l'optique d'une réinsertion sociale ou professionnelle. Cet accompagnement – objectifs, durée, moyens déployés, est défini par le référent unique qui suit le brsa, et est matérialisé dans un contrat d'insertion qui peut être un plan personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) pour les brsa qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle, ou un contrat d'engagement réciproque (CER) pour les brsa qui sont dans une démarche de réinsertion sociale.

Les référents uniques des brsa en parcours d'insertion sociale sont en majorité les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, mais aussi de la Mutualité Sociale Agricole et quelques autres organismes partenaires (UDAF, CCAS de Rodez, FJT du Grand Rodez).

Le projet parcours d'insertion adopté en juin 2012 par le département, en application du PDI, doit guider la rédaction des contrats d'engagement réciproque des brsa, en définissant les objectifs à atteindre en termes d'insertion au regard de la situation sociale de l'individu et des moyens (matériels ou financiers) qui peuvent être mis à sa disposition.



Gouvernance :

Le Conseil Départemental est responsable de la définition et de la mise en œuvre des politiques d'insertion. La mise en œuvre du RSA est conduite de manière partenariale et contractuelle avec l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale agricole et Pôle Emploi.



Zoom sur l'année 2015 :

L'insertion socio professionnelle des bénéficiaires du RSA

Le projet parcours d'insertion a été adopté en juin 2012 et mis en œuvre au 1^{er} janvier 2013.

Les partenariats avec les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion socio professionnelle ont été adaptés dans ce cadre avec un objectif affiché de retour vers l'emploi ou la création de son activité professionnelle.

Nos partenaires que sont BGE et Capcoop, ont permis à 22 bénéficiaires du RSA de vivre de leur activité après leur création d'entreprise et ainsi sortir du RSA.

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) a délivré 38 prestations financières – microcrédit, prêt, primes, pour permettre aux créateurs d'entreprise exclus du système bancaire classique de démarrer leur activité.

Les 8 Points Relais Emploi répartis sur le département ont accueilli 126 bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi, et ont permis par leur accompagnement à 32 d'entre eux de retrouver un emploi durable.

Les 8 chantiers d'insertion du département ont eux accueillis 39 bénéficiaires du RSA pour leur proposer une activité de retour à l'emploi, 8 d'entre eux ont été placé dans un emploi durable à l'issue de leur accompagnement.





**Le Programme d'Intérêt Général labellisé
« Habiter mieux » pour la rénovation de logements**



Sur proposition de l'Etat, le Conseil Départemental de l'Aveyron a décidé de mettre en œuvre un Programme d'Intérêt Général (PIG) labélisé « Habiter mieux » pour la rénovation de l'habitat. Le Conseil Départemental est maître d'ouvrage du volet animation de ce PIG, l'apport des aides financières à la réalisation de travaux reste de la compétence de l'Etat et de l'ANAH.

Le PIG doit permettre d'intervenir de façon durable et qualitative sur le parc privé de logements pour réhabiliter le patrimoine bâti des propriétaires occupants modestes et des propriétaires bailleurs avec pour objectifs :

- la lutte contre la précarité énergétique, par l'amélioration thermique des logements anciens,
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
- l'adaptation des logements pour l'autonomie de la personne, notamment pour maintenir à domicile des personnes âgées.

L'intervention du Conseil Départemental se concentre sur les zones non couvertes par une opération programmée, soit la plus grande partie des communes rurales de l'Aveyron (264 au total).

Gouvernance :

Un comité de Pilotage est constitué pour cette opération. Il est composé du Conseil Départemental, de l'Etat, de l'ANAH et de l'ADIL.

Il est notamment chargé du suivi et du pilotage du PIG, d'apprécier l'avancement et le bilan de l'opération, d'apporter des solutions et réorientations si nécessaire.



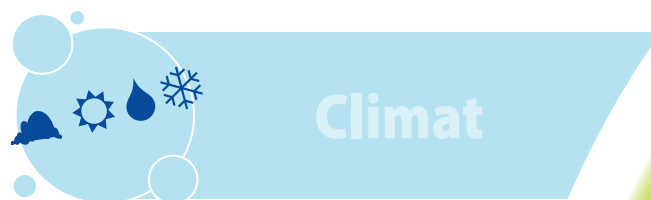
Zoom sur l'année 2015 : Mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée par appel d'offres à Habitat et Développement

Le programme prévoit la réhabilitation de 330 logements par an :

- 220 propriétaires occupants « précarité énergétique »,
- 10 propriétaires occupants « habitat indigne et très dégradé »,
- 70 propriétaires « adaptation du logement »,
- 10 propriétaires bailleurs « habitat indigne et très dégradé »,
- 20 propriétaires bailleurs, moyennement dégradés, décence, économie d'énergie.

Au 31 août 2015 : 228 dossiers ont été agréés, 1 525 345 € d'aides ont été versées pour 5 128 094 € de travaux de rénovation.



Climat



Nature



Solidarité



Bien-être



Eco-
responsable

**EPANOUISSEMENT
DES ETRES HUMAINS
ET QUALITE DE VIE**



L'attractivité des territoires à travers les services à la population

Les travaux engagés sur la ruralité et les enseignements qui leur sont associés avaient mis en exergue l'importance des services à la population, qui conditionnent l'attractivité de nos territoires ruraux. Au rang desdits services, sont accompagnés par le Département les établissements scolaires et structures d'accueil de la petite enfance, les projets d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées en milieu rural, ainsi que les équipements culturels et sportifs structurants à l'échelle du territoire. Enfin pour assurer la présence de médecins généralistes et garantir un maillage satisfaisant en offre de soins, le Département encourage la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, garantes d'une approche coordonnée de la médecine à l'échelle d'un territoire.

Zoom sur l'année 2014

Sur 170 dossiers d'aides aux communes et groupements de communes programmés, 66 avaient une dimension développement durable significative.

Parmi ces opérations, 23 portaient sur des aménagements d'espaces publics et 7 sur la création d'équipements et services structurants. La dimension développement durable de ces dossiers réside en la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, de la réduction de l'impact sur l'environnement par l'adoption de méthodes de travail, d'essences végétales ou de matériaux respectueux de l'environnement, mais aussi par la plus-value que ces opérations apportent aux territoires en termes de lien social : services à la population, espaces de rencontres intergénérationnelles...



Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Pont-de-Salars

EPANOUISSEMENT DES ETRES HUMAINS ET QUALITE DE VIE



L'entretien et la mise aux normes des bâtiments qui sont la propriété des communes constituent parfois pour ces dernières des charges importantes qui plus est lorsque ce patrimoine est ancien et les contraintes réelles. Qu'il s'agisse de travaux de mise en accessibilité ou d'économies d'énergie, les coûts afférents peuvent faire l'objet d'un partenariat financier au titre du Fonds Départemental d'Equipement des Communes Rurales dédié aux communes de moins de 2 000 habitants. Lorsque la nature des travaux requiert un dossier d'accessibilité, celui-ci est sollicité auprès du maître d'ouvrage et fait partie intégrante des pièces constitutives de la demande de subvention

Plan Opération Cœur de village



La politique visant à accompagner les communes dans l'aménagement de leurs espaces publics a façonné le Département. Lieux de convivialité, d'échange, de rencontres, les espaces publics sont par excellence des lieux de vie sociale autour desquels s'organisent les services à la population, tout en confortant le cadre de vie des habitants et en participant à la valorisation du patrimoine. Sont ainsi soutenus par le Département dans le cadre des programmes Cœur de Village (communes de moins de 1000 habitants) et Bourg-Centre (communes de plus de 1000 habitants) les opérations de nature à rendre les espaces publics plus fonctionnels en termes de mobilité et d'accessibilité et intégrant de réelles préoccupations environnementales y compris dans la mise en œuvre du projet.



Le développement durable au cœur des manifestations sportives proposées aux jeunes aveyronnais

Deux temps forts :



Les grandes manifestations sportives prises en charge et organisées ou co organisées par notre collectivité en 2014 s'inscrivent volontairement et très concrètement dans une sensibilisation de grande échelle en faveur d'un développement durable.

Ainsi, **Le Cross scolaire du Conseil Départemental** et les **Raids scolaires des collèges et des lycées** ont permis de développer un ensemble d'actions éducatives fondées prioritairement sur la citoyenneté à travers le respect des autres et de l'environnement

Au cours de ces grandes manifestations cela s'est traduit par des aménagements techniques et matériels, par des informations ou des consignes fortement incitatifs pour conduire les jeunes aveyronnais à des comportements Eco citoyens. Une prise de conscience collective et une mise en œuvre de moyens adaptés ont permis de limiter l'impact environnemental de ces grands rassemblements (mutualisation de transports, respect des sites, tri sélectif, ...).

Des comportements solidaires ont par ailleurs été recherchés dans ce contexte d'épreuves sportives. Cela s'est traduit par l'intégration de personnes en situation de handicap, par des aménagements favorables à la valorisation de l'effort de groupe et de la mixité, ...

Portées par notre collectivité ces actions phares en faveur des scolaires, ont été renforcées par un ensemble de partenariats établis avec le mouvement sportif, toujours axés sur des perspectives éducatives attachées à un développement durable.

Chaque année cet ensemble d'actions concerne environ 15 000 jeunes aveyronnais.



La sensibilisation des acteurs sportifs et culturels à l'organisation de manifestations éco-responsables

La culture et le sport sont une composante à part entière d'une politique de développement durable au bénéfice de toutes les générations. Ils participent à la qualité de vie, à l'épanouissement personnel, au développement économique local, facteurs essentiels pour un territoire dynamique et attractif.

Ainsi, le Conseil Départemental de l'Aveyron apporte un appui technique et financier à de nombreuses associations sportives ou culturelles pour l'organisation de leurs événements.

Or, comme toute manifestation rassemblant un public nombreux sur un espace limité, ces manifestations peuvent être à l'origine de nuisances sur l'environnement : production de déchets le plus souvent en mélange, multiplication des transports, consommations d'eau et d'énergie, pollution des sols...

De son côté, dans le cadre des grandes manifestations sportives qu'il organise ou co organise, le Conseil Départemental s'inscrit volontairement et très concrètement dans cette sensibilisation en faveur d'un développement durable.



Zoom sur les actions mises en place en 2015

Afin de sensibiliser les acteurs culturels et sportifs aveyronnais aux démarches de manifestations éco-responsables, un guide de conseils pratiques a été édité et transmis à l'ensemble des acteurs départementaux.

Dans la continuité de cette action, un atelier a été proposé aux acteurs afin de les sensibiliser à la méthodologie générale d'un événement éco-responsable.

Co-organisé par le Conseil Départemental de l'Aveyron et le CPIE du Rouergue, en partenariat avec le Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le Comité départemental olympique sportif, les ateliers ont été organisés le 15 octobre à Bozouls et le 17 octobre à Montbazens. Ils ont réunis près de 50 acteurs locaux.



Un accès facilité à l'art et à la culture pour les jeunes aveyronnais

Des actions conduites à l'initiative de la collectivité départementale visent à sensibiliser les jeunes et à favoriser leur accès à l'art et à la culture.



L'objectif est de promouvoir les diverses expressions artistiques et culturelles comme élément essentiel de leur épanouissement personnel et de leur réussite professionnelle ; développer une sensibilité esthétique, appréhender l'exigence artistique et formuler une approche critique d'une proposition par la mise en relation directe avec un artiste, une œuvre, une pratique. Avec l'opération « **Théâtre au Collège** », ils peuvent découvrir le théâtre et tous les métiers liés à l'activité du théâtre : **3 117 élèves de 4^{ème} ont ainsi abordé le théâtre en 2014-2015.**



De même « **Arts visuels au Collège** », il s'agit de permettre des rencontres avec des artistes contemporains et leurs œuvres, et de valoriser par des actions de médiation une première approche des arts visuels. **En 2014-2015, 1 794 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont pu bénéficier de cette sensibilisation à l'art contemporain.**

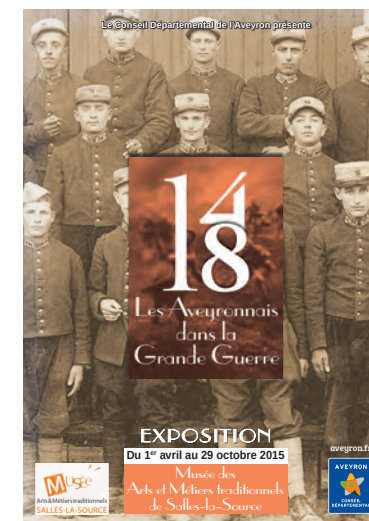


Des actions de médiation culturelle pour appréhender le patrimoine aveyronnais

Le patrimoine écrit : les Archives départementales ont mené en 2014-2015 une action de relance du Service éducatif en lien avec l'Inspection Académique qui permet, encadré par le personnel des Archives départementales et un professeur de l'Education Nationale d'accompagner des groupes scolaires (du primaire au Lycée) dans la découverte des Archives départementales. Le projet est aussi d'accompagner le corps d'enseignants dans la conduite de projets pédagogiques en mettant à leur disposition des dossiers pédagogiques et/ou des documents sur une thématique déterminée. **En 2014-2015, les Archives départementales ont accueilli 256 élèves d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire aveyronnais.**

Les Musées, gérés par le Département qui **ont accueilli en 2014 près de 20 000 visiteurs** participent également à conserver la mémoire du territoire et donc à forger l'identité aveyronnaise. Ils œuvrent à la préservation du patrimoine aveyronnais, à sa protection et à sa connaissance, notamment pour les plus jeunes générations.

En 2014, ont été inaugurées **deux nouvelles expositions** « Regards sur le néolithique » et « Les Aveyronnais dans la Grande Guerre 1914-1918 ». Un large éventail d'ateliers pédagogiques ; de nouveaux supports pédagogiques ; des événementiels de référence (Nuit des Musées ; Journées du Patrimoine) et une programmation d'actions culturelles participent à une dynamique nouvelle pour valoriser les collections notamment auprès du jeune public et de la population locale.





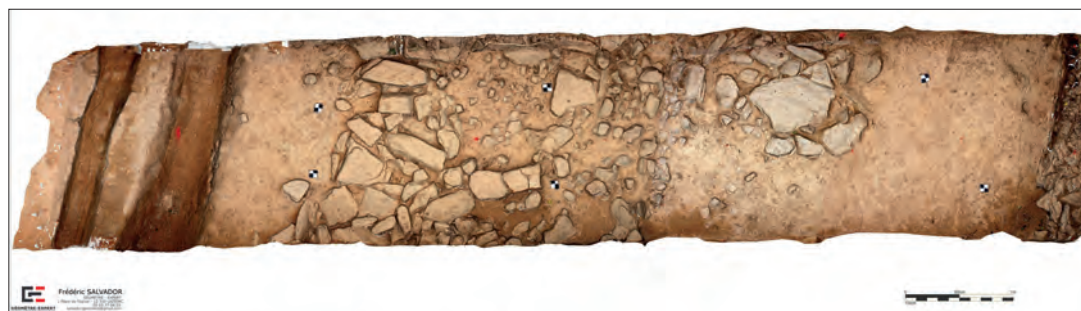
Du Ségala au Larzac : des opérations majeures pour la connaissance et la valorisation du patrimoine archéologique aveyronnais.

Sur le plan de la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine archéologique, 2014 aura été l'année la plus chargée, depuis la création du Service Départemental d'Archéologie en 2009, avec la réalisation de **six diagnostics préventifs représentant** une superficie cumulée sondée de près de **100 ha**. Au terme de ces interventions, les archives du sol ont pu être enregistrées et les projets d'aménagements qui les ont générés ont pu poursuivre leurs cours sans retard. Trois opérations sont liées à des permis de construire en milieu urbain, tous à Rodez et extra muros : rue Eugène Loup ; rue Combarel, à l'emplacement de l'ancien jardin du couvent des Carmes et du futur évêché ; boulevard F. Fabié. Les trois autres concernent le milieu rural : une à la carrière de Cordenade à Salles-la-Source et deux liées au contournement routier de Baraqueville (RN 88).



Vue d'une sépulture médiévale isolée mise au jour à Cordenade (Salles-la-Source).

La phase 3 de ce dernier aménagement, entre Marengo et Les Molinières, est la plus importante (82 ha). Elle a livré de nombreux indices de sites allant du Néolithique à nos jours. Ces vestiges ont été révélés par 1224 tranchées d'une vingtaine de mètres de longueur en moyenne, effectuées par 4 à 6 agents pendant 70 jours sur le terrain. Ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur des travaux menés à bien. Ces recherches apportent une précieuse contribution aux occupations successives des Ségalas, encore méconnues. Plusieurs foyers à pierres chauffées, attribuables au Chalcolithique et toute une panoplie de drains modernes sont des preuves d'une lente conquête de ces terroirs. L'apport principal de cette opération est la mise en évidence, aux abords et sous la route départementale 66 menant à Luc, d'un tronçon de la voie romaine Toulouse-Rodez, jusqu'ici totalement méconnu.



Scan 3D de la voie romaine Tolosa-Segodunum mise au jour près de la route départementale 66 (route de Baraqueville à Luc).



Parallèlement, dans le domaine de la recherche programmée, 2014 aura été une année d'activité moindre, sans fouilles sur le terrain, compte tenu de l'importance des diagnostics d'archéologie préventive (supra). Deux dossiers majeurs ont toutefois continué à être portés, grâce à un partenariat financier avec la Direction Régionale de Affaires Culturelles. Il s'agit, comme les années précédentes, du sanctuaire héroïque du Premier âge du Fer (VIIIe-Ve s. av. J.-C.) des Tourières à Saint-Jean et Saint-Paul (travaux et analyses post-fouilles) ainsi que de l'église et son cimetière du haut Moyen Âge de la Granède à Millau (aide à la préparation de publication). Les analyses réalisées sur le premier site ont livré des résultats spectaculaires : mise en évidence de pigments (rouge, blanc et noir) et leurs fixateurs organiques sur plusieurs stèles à l'occasion de leur restauration dans l'optique d'une future exposition, identification de plusieurs types d'offrandes alimentaires dont celle de vin, etc.

La **valorisation de tous ces résultats** prend diverses formes : conférences et expositions à destination du grand public, publications, interventions à l'occasion de colloques, journées départementales, site internet du Conseil Départemental régulièrement mis à jour et relatant les principaux acquis des chantiers, etc.

Perspectives :

En 2015, d'autres diagnostics d'archéologie préventive sont d'ores et déjà prévus, entre autres, sur le contournement routier d'Espalion et sur le tracé de l'aqueduc antique menant les eaux de Vors à Rodez, dans le secteur de La Boissonnade à La Primaube.

EPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS ET QUALITÉ DE VIE au Conseil Départemental



Des conditions de travail améliorées durablement

Depuis 2009, comme dans la plupart des collectivités territoriales, le Conseil Départemental de l'Aveyron subissait une augmentation des accidents de travail et des maladies professionnelles, due notamment au vieillissement de la population. 2014 est la première année de baisse de l'accidentalité au travail du Conseil Départemental. On constate ainsi une diminution de 10% par rapport à 2013 et de 12,8% depuis 2012.

Cette baisse pourrait être en partie expliquée par le fait, qu'après chaque accident du travail, les agents sont systématiquement sollicités pour des compléments d'information sur la typologie de leur accident.

Ces éléments nous permettent de lutter contre la répétitivité en proposant notamment, quand cela est possible des actions correctives pour éviter un nouvel accident.

En 2014, une démarche de Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) a été mise en place au sein du Pôle Environnement, Culture Vie Associative Sport (retenu pour les premières formations).

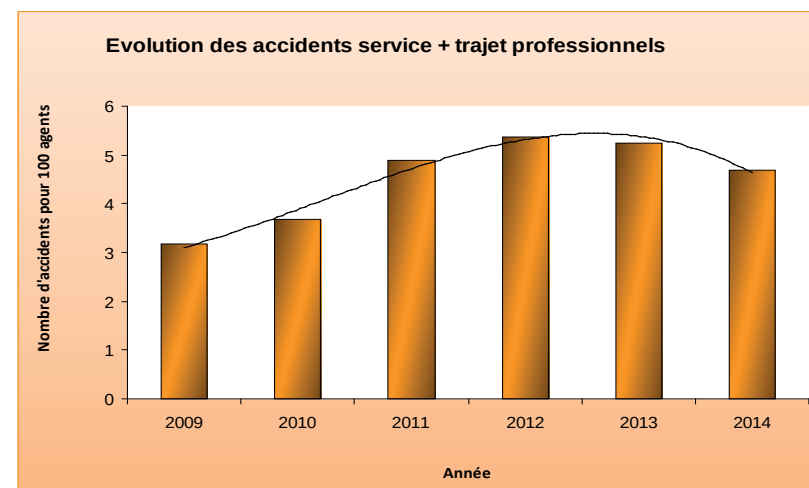
Des propositions d'amélioration de deux situations de travail : une aux Archives départementales et la seconde à la Médiathèque départementale ont été faites par les acteurs PRAP après analyse des situations de travail des agents.

Le Comité de suivi PRAP (constitué du DRH, du médecin du travail, d'un représentant des Bâtiments départementaux, des formateurs PRAP, d'un conseiller sportif, des acteurs et des Chefs de service concernés) a validé certaines propositions.

Ainsi un diagnostic est en cours sur le trajet du livre à la médiathèque départementale pour limiter les manutentions et améliorer les conditions et l'efficacité du travail.

De plus, à titre expérimental le conseiller sportif du Conseil Départemental présent au comité de suivi a proposé aux agents des Archives départementales des exercices d'échauffements et d'étirements afin de limiter les contraintes physiques liées à la manutention.

Enfin, une concertation engagée entre les agents, les représentants des organismes syndicaux, la Direction des ressources humaines de l'hygiène et de la sécurité et la Direction du patrimoine départemental et des collèges, a permis de mieux définir le relogement de l'annexe de Saint-Affrique de la Médiathèque Départementale, fortement endommagée à la suite des inondations de l'automne 2014.



EPANOUISSEMENT DES ETRES HUMAINS ET QUALITE DE VIE au Conseil Départemental

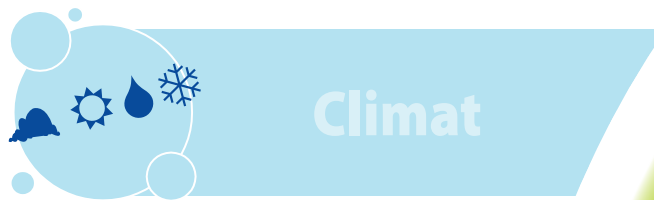


La formation du personnel départemental

En 2014, 4 798 journées formation ont été organisées dont :

- Formations obligatoires de sécurité (Santé et sécurité au travail, Assistants de prévention et Habilitations pour les agents du Pôle des routes et des grands travaux) : 429 journées
- Certiphyto : 68 journées organisées afin d'être en conformité avec la réglementation liée à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Conduite économique : 29 journées
- Sécurité routière : 35 journées
- Econovie (PSD) : formation des travailleurs sociaux liée aux accompagnements budgétaires et aux meilleurs comportements de consommation

Afin de réduire les déplacements liés aux formations et inciter au covoiturage, chaque agent, lorsqu'il reçoit sa convocation, a la liste des agents convoqués le même jour. De plus, le CNFPT a mis en place une application « mobistage » à destination des stagiaires qui leur permet d'être aidés dans leurs déplacements (covoiturage, transports en commun). Leur système d'indemnisation de frais de déplacement est incitatif au covoiturage.



DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Le groupement d'entreprises locales des Grands Causses à Millau

Le GECO des Grands Causses est un groupement d'entreprises locales créé le 10 septembre 2013 rassemblant les acteurs qui font de l'environnement et de l'innovation un atout pour leur développement et celui du territoire, favorisant les échanges d'expériences et les bonnes pratiques.

Cette association rassemble des entreprises de tailles différentes, de tous secteurs d'activités, issues du territoire des Grands Causses comme, par exemple, Albigès, Boissière & Fils, Menuiseries Combes, Edf, Sévigné, Voil'ensac, etc.

Au gré des rencontres, collaborations entre ses entreprises, il a été identifié des problématiques communes et des marchés de diversification (nouveaux produits, nouveaux débouchés, etc.).

Aussi, le GECO des Grands Causses a missionné dernièrement un cabinet d'expertise, CRISCO Informatique, d'une part, pour l'aider à identifier les besoins communs aux membres du GECO et proposer finalement une solution innovante et, d'autre part, pour valider l'opportunité de se positionner sur ces marchés et notamment sur le segment de l'économie circulaire. A ce titre, le Conseil Départemental de l'Aveyron a accordé une aide financière de 10.000 € pour accompagner cette étude.

Il s'en est suivi le développement d'un outil, via une application numérique évolutive, permettant de mutualiser les divers besoins et proposer une solution ad hoc à toute problématique fédérative.

L'objectif est de fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de thèmes comme :

- la valorisation des sous-produits, déchets, etc. et faire d'un sous-produit une matière première
- la mutualisation des achats de manière à diminuer le bilan carbone des produits importés sur le territoire
- l'achat consomm'acteur local, à savoir la création de débouchés commerciaux au plus près de la fabrication des produits ou des prestations disponibles du territoire.

- Boissière et Fils et Adfine pour analyser le cycle de vie d'un mur à ossature bois
- Solusun et Voil'ensac sur la création d'un sac à dos solaire
- Voil'ensac et Sévigné sur la création de produits pour des travaux aériens



Intermarché Grand Rouennais
CRISO
www.criso.com

Depuis 2005 CRISO allie le monde informatique à celui de l'entreprise. CRISO s'est spécialisé dans l'apport de solutions informatiques, interactives et de formations dans le secteur de l'industrie avec une prédominance pour les domaines de la sécurité, de la qualité.



Suivez votre collecte du bout des doigts

Destinée aux producteurs de déchets qui mutualisent leur collecte de palettes, l'appel « GreenCollecte » vous permet de connaître instantanément l'état de votre stock ainsi que le stock cumulé avec les autres abonnés du service.

Une utilisation simple et personnalisable selon vos besoins pour gérer efficacement le stock et la collecte de vos déchets.



- 1 smart-phone, 1 tablette ou 1 ordinateur
- 1 connexion Internet
- 1 mail + 1 mot de passe



Appel de gestion cumulée de stock - 2016 - 2017

Le stock défilé est atteint.
L'appelation prévient votre collecteur, qui organise sa tournée.



Une seule tournée pour vous maîtriser le coût du traitement de vos déchets.



Intermarché Grand Rouennais
CRISO
www.criso.com

Christophe SZCZEPANSKI - Intermarché CRISO
Tél: 03 21 75 04 80 - 06 86 63 36 76
18 rue Mailloin (PRIVAT) - 27100 MILES-LEZ
christophe.szczepanski@criso.com - contact@criso.com

C'est une démarche de gestion collective des palettes bois sur le territoire de la Communauté de Communes Millau Grands Causses et alentours (30km) accessible aux entreprises sensibles au respect de leur environnement, membres du GECCO.

Une application a été créée spécifiquement qui permet de gérer la collecte depuis n'importe quel écran. Il suffit d'avoir l'accès à internet et de gérer sans aucun paramétrage les stocks depuis un smart-phone, une tablette ou un ordinateur.

- Albigès
- Boissière & Fils
- Menuiseries Combes
- MJ2 Technologies
- Groupe Sévigné
- Techmay.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

au Conseil Départemental



Une politique d'achats écoresponsables

Optimiser les achats

La commande publique, constitue un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable. Le Conseil Départemental a engagé des efforts depuis plusieurs années dans l'optimisation de la consommation des fournitures de bureau et des consommables. La mise en place d'enveloppe par service permet un meilleur suivi global de la consommation des fournitures de bureau et des consommables bureautiques et génère une réduction des coûts pour la collectivité. Avec les dispositifs d'enveloppe, les services sont mieux sensibilisés au suivi de leur consommation.

Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information sera optimisée par la mise en réseau des moyens d'impression.

De plus, le marché de nettoyage des locaux impose l'utilisation quasi-exclusive de produits et procédés ecolabels (consommables biodégradables, matériel économe en énergie...).

3 marchés sur 4 intègrent les critères environnementaux (2 dans les marchés de fournitures et 1 dans le marché papier).

Zoom sur 2014 - 2015

En 2014 est lancé le programme de mutualisation des moyens d'impression, permettant de passer de 1 moyen d'impression pour 8 agents en moyenne au lieu de 1 pour 4. De plus tous les nouveaux moyens d'impression permettront d'imprimer en mode recto/verso, et ce mode d'impression sera paramétré automatiquement.

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES au Conseil Départemental



Poursuivre la dématérialisation

L'imprimerie du Conseil Départemental est labellisée Imprim'Vert depuis 2008. Le Conseil Départemental achète du papier portant l'écolabel européen ou du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement.

Le développement des moyens informatiques et la mise en réseau de l'ensemble des services du Conseil Départemental facilitent et favorisent la dématérialisation de certains processus de travail :

- réalisation « dématérialisée » de documents, soit par l'utilisation de répertoires communs partagés, soit par la transmission messagerie de versions de travail,
- circulation « dématérialisée » de l'information et de documents par la messagerie,
- dématérialisation de chaînes de traitement :
 - procédures de consultation des appels d'offres ;
 - gestion des rapports et délibérations ;
 - bulletins de salaire (vers la pairie départementale) ;
 - bulletins officiels du département

En octobre 2014, a été mis en place la dématérialisation des bordereaux, mandats et titres de recettes. Cette dématérialisation des pièces comptables a permis d'économiser sur un an (entre octobre 2014 et octobre 2015) 104 318 feuilles, soit près de **210 ramettes de papier économisées**.

Perspectives :

Un logiciel de saisie des frais de déplacement sera généralisé en 2016 à l'ensemble des services.

SYNTHESE DES DIFFERENTES ACTIONS PAR FINALITES

Les actions et programmes engagés par le Conseil Départemental en 2014 et 2015 couvrent une large part des cinq finalités identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux. Elles sont synthétisées dans le tableau ci-dessous

Actions	Lutte contre le changement climatique	Préservation de la biodiversité	Cohésion sociale et solidarité	Epanouissement des être humains	Dynamique et développement
Des pratiques moins émissives pour les activités routières	3	2			1
Le schéma départemental des transports	3		2	1	2
Les déplacements des agents	3		1	1	2
L'amélioration des performances énergétiques du patrimoine bâti et l'accessibilité des locaux	3		1		2
Les énergies renouvelables dans le patrimoine départemental	3				2
Le soutien des filières et produits innovants dans les activités des routes	1	3	1		2
La reconquête d'espace en déprise / réhabilitation de terrasses de vignes	1	3	1	1	1
Poursuite de la mise en valeur et de la préservation d'Espaces Naturels Sensibles dans le département		3	1		1
La prévention et la gestion des déchets non dangereux	1	3	1	1	1
Une démarche d'archivage raisonnée et une consultation dématérialisée des documents d'archives	1		1	1	
La préservation de la ressource en eau	1	3		1	
Le concours départemental du fleurissement : dans une perspective de développement durable	1	3		1	2
Dématérialisation de la gestion et du paiement des prestations d'aide sociale	1		3	1	
Les Trophées de la solidarité : valoriser les engagements solidaires des Aveyronnais			3	2	1
L'accompagnement des personnes en insertion sociale ou professionnelle			3	2	1
Le Programme d'Intérêt Général labellisé « Habiter mieux » pour la rénovation de logements	2		3	2	2
L'Attractivité des territoires et services à la population			2	3	2
Le développement durable au cœur des manifestations sportives proposées aux jeunes aveyronnais	1		2	3	
Sensibilisation des acteurs sportifs et culturels à l'organisation de manifestations éco-responsables	1		1	3	1
Un accès facilité à l'art et à la culture pour les jeunes aveyronnais			2	3	1
Des actions de médiation culturelle pour appréhender le patrimoine aveyronnais			2	3	1
Du Ségala au Larzac : des opérations majeures pour la connaissance et la valorisation du patrimoine archéologique aveyronnais			2	3	
Des conditions de travail des agents de la collectivité améliorées			2	3	1
La formation du personnel départemental			1	3	1
Le groupement d'entreprises locales des Grands Causses	1		2	2	3
Une politique d'achats éco-responsables	1	1	1		3

Légende : Prise en compte de la finalité

Forte

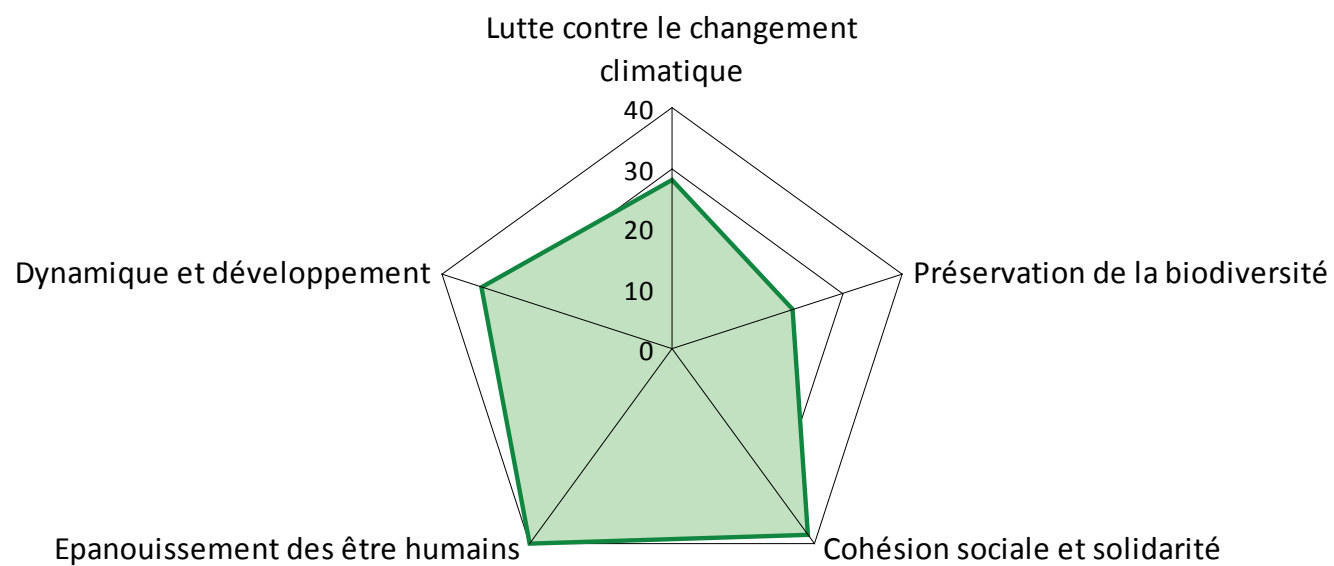


Moyenne



Partielle







aveyron.fr

